

1. OBJET DE LA DEMANDE

Nature de la demande : Création Reconduction

Type d'occupation du domaine public demandé :

Une terrasse ouverte

Une contre terrasse ouverte

Une contre terrasse ouverte avec platelage sur la chaussée annuelle ou saisonnière

Période d'occupation demandée : du au soit jours.

2. IDENTITÉ DU DEMANDEUR (PROPRIÉTAIRE DU FONDS DE COMMERCE)

PERSONNE MORALE

SA SARL SNC Autre :

Dénomination Sociale :

N° SIREN :

Adresse (siège social) :

REPRESENTÉE PAR

Nom :

Prénom :

Agissant en qualité de :

Adresse :

Tel :

E-mail :

3. IDENTIFICATION DU FONDS DE COMMERCE

Nom de l'enseigne de l'établissement :

Adresse de l'établissement :

Type d'établissement : bar restaurant autre :

Surface intérieure du fonds de commerce accessible aux clients :

Date d'achat du fonds de commerce :

En cas de reprise d'un commerce existant, nom du prédécesseur :

4. DIMENSIONS DE L'INSTALLATION DEMANDÉE

Nom de la voie :

Largeur du trottoir :

Longueur de la façade :

1. Installation d'une terrasse ouverte

Largeur de l'emprise demandée :

Longueur de l'emprise demandée :

soit une surface dem²

2. *Installation d'une contre-terrasse ouverte*

Largeur de l'emprise demandée :

Longueur de l'emprise demandée :

soit une surface dem²

3. *Installation d'une contre-terrasse ouverte sur platelage*

Largeur de l'emprise demandée :

Longueur de l'emprise demandée :

soit une surface dem²

5. COMPOSITION DU DOSSIER

Les pièces ci-dessous énoncées doivent être déposées ou envoyées en **2** exemplaires :

1. Le présent formulaire dûment renseigné,
2. Un certificat d'inscription au registre du commerce (K-bis) de moins de trois mois (ou extrait d'inscription au répertoire de la chambre des métiers ou tout document justifiant de la qualité d'auto-entrepreneur).
3. Pour les cafés, bars et restaurants, une copie de la licence au nom du propriétaire ou de l'exploitant du fonds de commerce,
4. Copie du bail commercial ou du titre de propriété,
5. Une attestation d'assurance pour l'occupation du domaine public par les installations et mobiliers complémentaires valable pour l'année de la demande,
6. Un relevé d'identité bancaire (RIB).
7. Le règlement, paraphé en toutes pages et signé par le bénéficiaire de l'autorisation,
8. Un plan de situation,
9. Une ou plusieurs photographies du commerce montrant le bâtiment, son environnement et les abords de l'installation projetée (trottoir, mobilier urbain, arbre ou plantations...),
10. Un descriptif de la terrasse, des matériaux utilisés et leurs aspect, du mobiliers,
11. Un plan côté précisant l'implantation du dispositif sur le domaine public, sa superficie, le mobilier et le maintien d'un passage rectiligne de 1,40 m réservée à l'usage des piétons,
12. Le cas échéant, l'autorisation des propriétaires voisins ou syndic de copropriété d'étendre la terrasse ou contreterrasse au-delà du linéaire de l'établissement commercial exploité.

LE DÉLAI D'INSTRUCTION EST DE DEUX MOIS À RÉCEPTION D'UN DOSSIER COMPLET.

AUCUN DISPOSITIF NE DEVRA ÊTRE INSTALLÉ AVANT AUTORISATION

Je m'engage à respecter les dimensions qui me seront autorisées, à me conformer strictement au règlement d'occupation du domaine public viaire par les terrasses, et à acquitter la redevance correspondante.

Lu et approuvé (à recopier) :

ALe.....

Signature